

Cent-145-19

129

*COMMISSION relative à l'article 4 de la Convention conclue, le 18 février 1886, entre la France et l'Espagne, pour l'exercice de la pêche dans la Bidassoa. (N° 44, session de 1895.)*

Nommée le 22 mars 1895.

MM.

- 1<sup>er</sup> BUREAU : LA VERTUJON.
- 2<sup>e</sup> — HUGUET.
- 3<sup>e</sup> — DELPECH.
- 4<sup>e</sup> — CORDELET.
- 5<sup>e</sup> — HAULON.
- 6<sup>e</sup> — FRANCOZ.
- 7<sup>e</sup> — OLLIVIER.
- 8<sup>e</sup> — PAZAT.
- 9<sup>e</sup> — VELTEN.



1  
Séance du 25 Mars 1895

Président de la Convention

Secrétaire M. Francoz

La séance est ouverte à 2 heures 40

M. le Président donne successivement la parole aux représentants  
du seul bureau.

Tous ont quelques observations à faire, sont favorables  
à l'adoption du projet de Convention sans modification.

M. Harlov est nommé rapporteur

le président

le secrétaire

André Laventurier

Francoz